

Soyez prudent lors du travail en hauteur

C'est la première cause d'accidents mortels : 32.6 %



©Maryline Poulat

Attention aux chutes d'objets !

Nettoyez régulièrement le chantier

«Chantier bien rangé, sécurité assurée» : pour éviter les chutes de plain pied.

Respectez scrupuleusement les mesures de sécurité

Elles sont établies par le **protocole de sécurité** mis en place par l'employeur concernant le déchargement des matériaux.

Outils vibrants (marteaux piqueurs, perceuses, etc) :

Faites des pauses régulières, pensez aux protections auditives et aux lunettes de protection.



EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre Médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Santé au Travail.

Édition de septembre 2016
Crédits photos (sauf mention contraire) :
brizmaker-Fotolia.com, Pixabay

Manœuvre,
apprenti :
sachez travailler
en sécurité



www.presanse.org



Présanse
Prévention-Santé-Sud-Est
Association des Services de
Santé au Travail Paca-Corse

Les travaux de maçonnerie engendrent de nombreux accidents liés aux déplacements sur des sols inégaux ou encombrés, aux manutentions de charges lourdes, aux travaux sur des échafaudages ou échelles, à des postures de travail contraignantes, à l'exposition aux intempéries (chaleur, froid, humidité), aux rayons ultraviolets (soleil), et aux poussières.



Attention au port de charges et aux mauvaises postures !

Évitez la précipitation

Respectez les zones balisées !



Ne soyez pas distrait

Restez attentif aux travaux en cours autour de vous.

N'hésitez pas à demander conseil !

Protégez-vous du risque chimique !

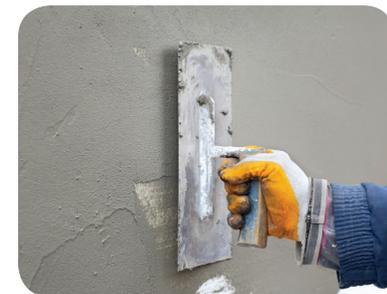


Portez vos Équipements de Protection Individuelle (EPI)

- Chaussures de sécurité
- Gilet fluo
- Casque
- Protections auditives
- Harnais de sécurité
- Masque, gants, lunettes de protection, etc.

Pourquoi des gants ?

Le port de gants évite les dermatites eczémateuses, les brûlures, les crevasses, les irritations, la sécheresse des mains.



Pourquoi des lunettes ?

Le port de lunettes de protection évite les conjonctivites dues aux poussières de ciment, les plaies oculaires en cas de projection de particules.

